

Avis de constitution

SOCIETE « AMINE ET AMINA SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DU
SUPERMARCHE SOCOFRAIS, Lot 232, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMINE ET AMINA SARL »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE ET A L'ETRANGER :

TRANSPORT - TRANSIT - BTP - COMMERCE -
REPRESENTATION D'ENTREPRISE - DERIVES DU PETROLE -
ENGRAIS -. IMPORT EXPORT - MANUTENTION LOCATION
(VEHICULE / IMMOBILIER).

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS
SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,
MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE
DEVELOPPEMENT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DU
SUPERMARCHE SOCOFRAIS, Lot 232, Ilot 2

Dirigeant(s) M YACOUBA TRAORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11151 du 05/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68173/GTCA/RC/2025 du 05/11/2025

